

## RAPPORT MORAL

L'année 2016 a été pour le CRUP une année de transition, étant donné le changement des 2/3 de l'équipe dirigeante : Président et secrétaire, auquel s'est ajoutée une passation de témoin pour la gestion de l'internet (site et fournisseur d'accès). Ce changement s'est fait sur un laps de temps de 3 mois environ, puisque la 1<sup>ère</sup> réunion que j'ai présidée a eu lieu fin mai 2016. Cette transition m'a été bien facilitée par le travail, les conseils et le soutien des anciens dirigeants, Michel François et Colette Chapelet. Je les en remercie chaleureusement. D'ailleurs Michel a accepté de conserver la mise en forme du bulletin de liaison du CRUP, et Colette a assuré un long relais au niveau du secrétariat et du site internet.

Mes débuts furent rendus un peu difficiles par 3 faits :

- d'abord, il m'a fallu prendre une fonction pour laquelle le fait de connaître les UP de la région est nécessaire. Or j'ignorais un certain nombre des réalités des UP de la Drôme, de l'Ardèche et de l'Isère. D'ailleurs à ce jour, je ne maîtrise pas tout, de ce qu'elles sont, de ce qu'elles font, de leur territoire propre, etc.
- ensuite, la secrétaire a démissionné après quelques semaines d'activité, ce qui pose problème quand on sait le rôle essentiel de cette fonction pour la bonne marche d'une association. Plusieurs d'entre vous m'ont prêté main forte et je les en remercie, mais pour ma part j'ai du mal à suivre le rythme étant donné mon emploi du temps personnel. Il me semble donc nécessaire que le poste de secrétaire soit pourvu (=appel à candidatures !).
- enfin, sur le plan personnel, étant en activité et de plus habitant Thonon (cad très excentré par rapport à la région Auvergne – Rhône-Alpes), j'ai peu de temps globalement, et pas du tout fréquemment dans le courant de l'année.

Je m'étais engagé comme Président parce que j'avais à cœur de poursuivre la politique menée par mes deux prédécesseurs, à savoir **le développement des UP, la formation des bénévoles et administrateurs, la mutualisation d'expériences et d'outils, et la communication**. De plus je crois fermement que l'Education populaire puisse tout à la fois prévenir des incompréhensions concernant notre monde proche ou lointain, notre société au plan local d'abord, et ouvrir des voies vers un vivre ensemble porteur d'ouverture plutôt que de repli sur soi.

Ainsi mon engagement repose concrètement sur 3 axes, dans la continuité de ce qui existait :

- 1°) Le rapprochement avec les UP d'Auvergne, puisque la réunion des régions Rhône-Alpes et Auvergne nous amène à nous poser la question du rapprochement avec les 7 UP auvergnates.
- 2°) Permettre au CRUP de soutenir la formation, d'abord en facilitant si possible l'essaimage de ce que font les unes vers celles qui voudraient mettre en œuvre une formation analogue destinée à tel ou tel public ; ensuite faciliter la formation des membres du CRUP eux-mêmes.
- 3°) Faire du CRUP un outil de réflexion et d'information. Certes chaque UP a une voix à porter, et certaines le font déjà. D'une part car au niveau local elles sont membres de diverses institutions, instances, réseaux ; d'autre part car elles disposent de compétences propres qui en font des interlocuteurs nécessaires. Mais surtout le CRUP en lui-même doit être porteur et vecteur d'un message.

Pour autant, le CRUP dont j'ai pris la présidence en 2016 présente une différence importante d'avec le CRUP des années précédentes, car en 2015 s'était terminé le contrat d'objectifs triennal passé avec la Région. Cela suppose certes un arrêt du financement régional, mais aussi des contraintes obligatoires en moins. Le travail au quotidien s'en trouve allégé, alors l'action du CRUP peut s'intensifier en particulier sur le 3<sup>ème</sup> point précédemment cité, d'où l'évolution des statuts pour lui donner de la souplesse dans son fonctionnement.

Pour conclure, je dirai que j'ai bien conscience des exigences que représente la Présidence du CRUP, et j'essaie d'y faire face autant que faire se peut. J'entends faire vivre le projet de notre association, afin que les valeurs qui le sous-tendent gagnent du terrain, alors que globalement elles ont tendance plutôt à en perdre dans notre société. Je compte sur vous pour que nous puissions y parvenir collectivement. Je vous en remercie par avance.

Le président,  
Dominique Jacomino

## **ASSEMBLEE GENERALE DU CRUP - 06/06/2017**

### **RAPPORT D'ACTIVITE**

L'année 2016 a été marquée par une parenthèse assez longue dans ses activités, puisque la dernière AG a eu lieu en mars, avec peu d'activité nouvelle, et que ma prise effective de fonction a eu lieu en mai.

L'activité a principalement suivi principalement deux directions.

#### 1°) Le rapprochement avec les UP d'Auvergne.

L'ancien président avait contacté les 7 UP d'auvergne le 1<sup>er</sup> février 2016, pour leur indiquer d'abord l'existence du CRUP et sa raison d'être, et ensuite réfléchir à une éventuelle adhésion suite à la fusion des 2 régions administratives. En effet le contrat d'objectifs qui se terminait avait été accepté par l'ex-région Rhône-Alpes sur la base de la dimension régionale du CRUP. On ne savait pas encore à ce moment-là quelle serait la politique de la nouvelle équipe pour Auvergne – Rhône-Alpes, mais en tout été de cause il fallait se regrouper avec l'Auvergne pour rester un interlocuteur avec la Région. Et même si aujourd'hui les relations sont interrompues, et même dégradées, il est un fait que la région associe l'Auvergne et Rhône-Alpes, donc le Comité Régional des UP aussi.

Depuis ma prise de fonction, les contacts ont été très sommaires avec les UP d'Auvergne. Nous en connaissons bien une, celle de Vichy, puisque tout comme le CRUP elle est active au sein de l'AUPF. J'ai aussi été en contact épistolaire avec celle de Moulins, dont la Présidente m'a informé des difficultés de son UP, et m'a indiqué qu'il était compliqué pour elle de se déplacer à nos quelques réunions. Je n'ai pas eu d'échange avec les 5 autres UP.

J'avais escompté sur ma présence et celles de ces UP au colloque d'Auch en novembre 2016 afin de matérialiser un contact, mais mon absence inopinée l'a empêché. J'ai envoyé un nouveau courrier le 16 janvier 2017, qui est resté sans réponse.

Donc pour l'instant, le rapprochement avec les UP d'Auvergne n'est pas fait, il reste un chantier à mettre en œuvre.

#### 2°) Le CRUP, outil de réflexion et d'information.

C'est dans cette direction que nous avons été le plus actif. Notre réflexion a porté sur deux points plus précisément :

a- d'une part nous avons réfléchi en amont sur le thème du colloque d'Auch (nov. 2016), à savoir :

« *Education et Culture : Savoir partager* »

*(Rappel de l'abstract : Pourquoi ? Comment ? Pour qui ? Avec qui ? Le concept d'éducation populaire, tourné vers le partage des savoirs dans une perspective d'émancipation, prend tout son sens face à l'actuelle crise des valeurs. Alors que les médias s'attachent plutôt à montrer ce qui divise ou oppose, l'éducation populaire doit ouvrir un autre espace : celui où l'on donne à penser ce qui nous unit, nous rassemble, nous relie. Ni simple instruction, ni savoir octroyé, l'éducation populaire n'a-t-elle pas comme enjeu :*

*APPRENDRE POUR COMPRENDRE ET COMPRENDRE POUR AGIR ?)*

b- d'autre part nous avons lancé la réflexion sur la modification des statuts du CRUP.

a- Nous avons consacré deux réunions (octobre et novembre) à l'élaboration d'une réflexion commune, laquelle s'est traduite par une prise de position du CRUP au colloque de l'AUPF. C'est Michel François qui en a été le porte-parole, et en a rappelé la genèse. Vous avez ces textes sur le site du CRUP-ARA, rubrique Actions, et aussi sur le site de l'AUPF dans les Actes du Colloque (pour les UP membres), et dans les UP adhérentes de l'AUPF.

Pour résumer très rapidement, nous sommes partis du constat que la société et notre monde se sont profondément modifiés depuis la création de la plupart de nos UP (15, 20 ou même 30 ans et plus), et que nos UP ont évolué certes, mais moins vite, d'où un décalage.

C'est pourquoi nous avons considéré qu'il y a urgence, d'une part à prendre en compte les éléments de ce contexte, d'autre part à comprendre les gens dans leur globalité, afin que pour nos UP il n'y ait pas une perte du sens de l'engagement. On s'est donc posé les questions du « quoi faire » et du « comment faire ».

Voici la conclusion à laquelle nous sommes parvenus :

« ...nous, UP d'Auvergne – Rhône-Alpes, sommes certains que « *l'Education Populaire, c'est construire un savoir ensemble* ». *Que ce savoir doit être en prise directe avec le contexte immédiat qui préoccupe. Que la méthode d'expression du collectif est fédératrice de la créativité et de l'énergie de chacun. Et enfin, que l'épanouissement personnel procède du faire-ensemble et du vivre-ensemble de l'action menée, épanouissement de ce fait beaucoup plus enrichissant car construit dans une relation d'humanité.* ».

On peut dresser un bilan très sommaire de cette démarche. Pour Michel Garde, Président de l'AUPF, cette première démarche collective de prise de parole a eu un impact fédérateur, puisqu'elle témoigne de l'intérêt que le thème national peut revêtir pour les UP locales, dans le sens où il recouvre une partie de leurs préoccupations.

De plus le fait d'apporter une réponse collective montre l'intérêt de l'existence du réseau.

b- La modification des statuts a été décidée en novembre. Cette proposition de modifications répond à un triple souci :

- -celui de prendre en compte le redécoupage des Régions qui a transformé la Région « Rhône-Alpes » en Région « Auvergne – Rhône-Alpes ».

Un nouveau partenariat avec la Région ne serait pas possible sans l'affirmation de cette nouvelle identité régionale.

- celui de clarifier les articles du titre IV « Administration » afin qu'ils correspondent, au mieux, à la réalité du fonctionnement de cette association.
- celui d'établir une cohérence de fonctionnement avec l'Association des Universités Populaires de France.

Cette démarche a trouvé son aboutissement aujourd'hui, mais j'en reparlerai dans les « Perspectives pour 2017 ».

Pour conclure, je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui ont pu participer à nos réunions, qui ont eu lieu pour la 1<sup>ère</sup> à La Roche et pour les suivantes à Romans.

A ce propos je regrette la faible participation des UP de Haute-Savoie. J'ai bien conscience que les déplacements sont longs, et c'est pourquoi il faudra peut-être à l'avenir réfléchir sur une forme de réunion à distance. Cela n'empêchera pas qu'il faudra se rencontrer parfois, car l'échange direct est profitable, ne serait-ce que par la convivialité de nos réunions.

Le président,  
Dominique Jacomino

## PERSPECTIVES POUR 2017

On peut définir plusieurs directions pour 2017, d'autant plus nettement qu'elles sont dans la continuité de 2016, et du projet associatif

### 1. La modification des statuts.

Elle a été mise en œuvre dès novembre 2016, et un texte a été adopté par le groupe de travail réuni à Tain l'Hermitage le 11 mars 2017. Le texte sera (*a été*) soumis à l'AG extraordinaire du 6 juin 2017.

### 2. La relation avec les UP d'Auvergne.

Il semble nécessaire de rencontrer physiquement les UP d'Auvergne, afin que leur décision d'adhérer ou non au CRUP soit clairement établie. C'est pourquoi l'idée a été lancée de provoquer une réunion avec ces UP, en Auvergne, dans un lieu suffisamment central pour elles. Cette réunion devrait avoir lieu au plus tard en septembre, afin que nous puissions établir une nouvelle rencontre, pourquoi pas en marge du colloque de Romans. (*voir la modification de cette proposition dans le compte-rendu de l'AG ordinaire*).

### 3. Le travail de réflexion.

En 2016, nous avons réfléchi en amont du colloque, sur le thème de ce dernier.

Le prochain colloque aura lieu à Romans-sur-Isère (c'est à 2h15 de voiture de La Roche), aussi j'espère que nous serons nombreux du CRUP à y participer. Le thème du colloque est « l'éduc. pop. à l'heure du zapping » (Le Président de l'AUPF vous enverra d'ici peu *–vous a transmis–* l'abstract qui précise ce thème).

Nous pouvons reconduire notre démarche de réflexion, d'autant plus que ce thème a été inspiré par les coprésidents de Romans, et qu'elle fait suite à une de leur expérience qui s'inscrit très précisément dans la conclusion que le CRUP a porté au colloque d'Auch, à savoir le travail collectif.

Mais aussi, le travail de réflexion est celui qui, à travers la connaissance des populations de nos UP, nous permettrait de faire évoluer notre discours et nos actions en direction des populations que nous n'atteignons pas.

C'est pourquoi l'idée d'une journée d'étude sur ce thème est programmée à Tullins le 24 mars 2018. J'en profite pour remercier l'équipe de Tullins, en particulier Alain Daccord qui s'est spontanément proposé pour nous accueillir. Le projet consiste à bâtir une sorte de fiche d'identification de nos territoires, afin d'en connaître au mieux les populations, et ainsi de pouvoir nous adapter, tant il est vrai qu'il faut connaître les besoins des populations pour y répondre. La forme de cette journée reste à définir.

### 4. La communication.

- Le 11 mars toujours, nous avons relancé le bulletin de liaison du CRUP. C'est cet organe qui permet aux UP de se faire connaître des autres, pour une action qu'elles souhaitent partager. Vous en avez vu le dernier exemplaire aujourd'hui. Merci aux contributeurs.

Jusqu'à 2015, 3 numéros étaient publiés chaque année. Il me semble utile de reprendre ce rythme. Les articles ne sont pas très longs vu le format, donc ils prennent peu de temps à écrire. Nous projetons en tout 2 ou 3 numéros en 2017, sachant que le colloque se trouve dans notre région.

- Enfin le site du CRUP est à faire vivre plus abondamment. Il est à la fois la vie quotidienne du CRUP et sa mémoire, tout autant qu'un lieu de ressources. N'hésitez pas à l'abonder.

Le président,  
Dominique Jacomino